

L'Abbé Paul Aulagnier est-il membre de l'Institut du Bon Pasteur (IBP) ?

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 10 juin 2010



Les fondateurs de l'IBP entourant le cardinal Castrillon Hoyos.

L'abbé Aulagnier est à droite du cardinal.

Le prêtre, hilare, à l'extrême-droite, est Mgr Viviès de la Congrégation du clergé et membre de la Communauté Saint-Martin.

Figure historique du traditionalisme français, desservant apprécié de l'église Saint-Michel de Rolleboise dans le diocèse de Versailles, l'abbé Paul Aulagnier a longtemps occupé des fonctions importantes au sein de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (supérieur du district de France, assistant du supérieur général). C'était aussi un proche de Mgr

Lefebvre et l'on considère que sans lui le district de France de cette fraternité ne serait pas ce qu'il est devenu. Exclu finalement de la Fraternité Saint-Pie X dont il était l'un des plus anciens membres, l'abbé Aulagnier a participé à la fondation de l'Institut du Bon-Pasteur (IBP).

Or, dans un entretien accordé au [site FA8](#), l'abbé Aulagnier déclare aujourd'hui qu'il n'est pas vraiment membre de l'IBP et qu'il se considère comme étant toujours membre de la Fraternité Saint-Pie X : *« Je ne regrette pas d'avoir contribué à la fondation de l'Institut. Mais je n'en suis pas membre canoniquement parlant, du moins, pas pour l'instant. Je veux rester dans le cadre de ma situation antérieure : être du diocèse de Clermont mis à la disposition de la FSSPX. Je ne suis pas une girouette. Mais mon "retour" dans la FSSPX me semble aujourd'hui encore assez problématique. C'est une grande peine pour moi. »*

Son regret vis-à-vis de l'IBP ? *« La seule ombre au tableau de l'Institut : il eut fallu que nous ayons « l'exemption juridique », ce que demandait Mgr Lefebvre dans sa lettre remise au cardinal Gagnon en novembre 1987, après sa visite canonique des œuvres de la FSSPX et des œuvres proches. C'est ce qu'a pu obtenir Mgr Rangel pour la trentaine de prêtres de Mgr de Castro Mayer à Campos au Brésil. M l'abbé Laguérie, en rien canoniste, n'en comprenait pas l'importance. Il le regrette aujourd'hui devant les difficultés qu'il rencontre devant les évêques diocésains. Il nous faut leur accord explicite pour fonder. Mais les choses changeront peut-être plus tôt qu'on ne le pense. Le problème du nombre de prêtres va se faire terriblement sentir d'ici peu d'années. »*

On remarquera que l'abbé Aulagnier parle ici à la première personne du pluriel, s'incluant donc dans les rangs de l'IBP.

Alors membre de l'IBP ou non membre de l'IBP ? Etre ou ne pas être ?

Dans les situations de crise – et celle de l'Église dure – les positions claires ne sont finalement pas les plus fréquentes.